FEUILLETS MENSUELS

de la

SOCIETE NANTAISE DE PREHISTOIRE

n° 110 12ème Année

Programme de la Réunion

du Dimanche 11 Février 1968

La prochaine réunion de la Société aura lieu le Dimanche 11 Février 1968 au Palais des Beaux-Arts, rue Georges Clémenceau à NANTES.

ORDRE DU JOUR

9 h 30 **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

- Rapports du Secrétaire Général, de la Bibliothécaire, du Trésorier, et du Conservateur des collections
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil de Direction :

Se présenterons aux suffrages :

Monsieur COLLARD,	Conseiller sortant
Monsieur COMBIER,	-
Monsieur NIEF,	-
Mademoiselle REMY,	-
Mademoiselle SALMON,	-
Monsieur CHARRON,	Nouveau candidat
Monsieur REFFE,	-

- Modification de l'article X des statuts.

10 h 15 **FORMALITES ADMINISTRATIVES**

Admission de nouveaux membres :

Melle RENAIS Muriel
7, rue Jean-Baptiste Chardin - NANTES
présentée par MM. LEBERT et BERNARD

Mr DULISCOUET Pierre-Yves
25, rue des Chalâtres - NANTES
Membre Junior.

Service Bibliothèque

10 h 30 LES NOUVELLES DECOUVERTES DE TUMULUS DE L'AGE DU BRONZE EN BRETAGNE - par M. J. BRIARD - DU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE DE LA FACULTE DES SCIENCES DE RENNES.

Compte tenu du programme très chargé, le début de l'Assemblée Générale aura lieu, à 9 h 30 précises.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de notre Sociétaire Mme LEPAUTREMAT de CHOLET. Mme LEPAUTREMAT était avec son époux M. LEPAUTREMAT lui-même décédé en 1967 un membre assidu de notre Société.

Nous présentons à la famille de Mme LEPAUTREMAT nos biens sincères condoléances.

SEANCE D'INITIATION

La prochaine réunion d'initiation aura lieu le Samedi 24 Février 1968 au Muséum d'Histoire Naturelle, Place de la Monnaie à NANTES, à 14 h 15 très précises. Au programme : " LE PALEOLITHIQUE MOYEN ".

Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire lors de la séance du 11 Février. S'adresser à Mr LEBERT. En cas d'impossibilité, écrire pour inscription à M. Jean LEBERT, 51 rue de la Ferme du Rû - NANTES - 44 Tél. 71-66-96.

CONSEIL DE DIRECTION

La prochaine réunion du Conseil de Direction aura lieu le Mardi 13 Février à 20 h 45 chez M. P. BERNARD, 19 Boulevard de la Fraternité à NANTES.

ALIGNEMENTS D'ARBOURG

Dans son "Inventaire des mégalithes du pays de Guérande", QUILGARS fait état d'alignements "entre le village d'ARBOURG et les marais tourbeux". D'après lui, "en 1900, on comptait encore 52 pierres levées, réparties en 7 rangs orientés N.O.". Les vieilles gens de l'époque affirmaient avoir vu ces rangées de pierres se dresser fort en avant dans les landes et former un alignement comparable à ceux de Carnac". (sic).

A l'occasion d'une sortie, nous avons voulu visiter le site. Ces alignements, ou plutôt les pierres qui en restent, sont situés à 300 mètres environ, au Sud-Sud-Ouest du hameau d'ARBOURG, sur un léger renflement de terrain s'abaissant ensuite vers les marais d'ARBOURG.

Nous avons pu dénombrer, avec beaucoup de difficulté, 32 pierres, toutes couchées, et, à quelques exceptions près, non en place. Elles ont en effet été pour la plupart regroupées dans des taillis ou dans des haies, sans possibilité d'y entrevoir un ordre quelconque. Il serait d'ailleurs plus exact de dire que ces pierres ont été regroupées et que, autour des tas ainsi constitués, les taillis ont poussé en toute liberté. Huit d'entre elles forment néanmoins encore une ébauche d'alignement Nord-Sud, avec des vides : 6 au milieu d'un champ, et 2 autres aux confins du marais.

Ces mégalithes sont pour la plupart en granulite, et de forme indéterminée. Seul l'un d'entre eux, le plus important en granit, a vraisemblablement été taillé. Sa forme est arrondie, aplatie, avec une extrémité amincie. Pour fixer les idées, et pour autant que l'on puisse en juger d'après les parties visibles, puisqu'il est couché sur une autre pierre, sa forme rappellerait celle d'une coccinelle. (Une grosse, évidemment, car les dimensions sont environ 2,75 m x 2 m x 1 m).

Nous avons eu l'occasion de parler avec le propriétaire de l'un des champs, lequel nous a dit que ces mégalithes allaient probablement disparaître lors du remembrement en cours. Ils seraient détruits et évacués. A noter que l'un des taillis signalés plus haut contient un amas de grosses pierres provenant certainement de mégalithes détruits. Le

.../...

même fermier nous a dit que son père, il y a très longtemps, en avait lui-même brisé un qui le gênait.

La question que l'on peut se poser est celle-ci : bien que ces pierres soient couchées, déplacées, devons-nous néanmoins les laisser détruire ? D'un autre côté, quel intérêt y aurait-il à conserver des pierres qui, maintenant désengagées de leur contexte, ne représentent plus rien d'autre que des blocs informes de granulite ou de granite ? Le débat est ouvert.

S. N. P.

Directeur gérant : M. LEBERT Jean 51 rue de la Ferme du Rû - Nantes -